

Administration du domaine public »

## Administration du domaine public • 1980-2017

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1980-2017

### Description physique

3 liasses, 7 boîtes

### Nombre d'unités de niveau bas

11

### Métrage linéaire

0,79

### Support

Papier

### Organisme responsable de l'accès intellectuel

Archives municipales de Nancy

### Langue des unités documentaires

Français

### Origine

Nancy. Administration du domaine public

### Biographie ou histoire

#### Historique

Les communes possèdent, en tant que personne morale, depuis leur création juridique par la loi du 14 décembre 1789, des biens immobiliers notamment des espaces publics (voirie, espaces verts...). Ceux-ci relèvent de leur domaine public s'ils sont affectés à l'usage direct du public ou à un service public. L'occupation ou l'utilisation du domaine public par les usagers, principalement dans le cadre des activités économiques, est temporaire, précaire et révoquant et donne lieu au paiement d'une redevance.

A Nancy, la gestion et la surveillance de l'occupation du domaine public de la commune est initialement une mission rattachée à la direction des services techniques. Elle est ensuite assurée successivement par la direction

Sécurité des espaces publics (1996-2003) puis par le service de l'administration du domaine public (2003-....). En 2003, le service succède au service des fêtes et des animations dans la gestion des foires.

D'autres services concourent de manière concomitante au fil du temps aux nombreuses déclinaisons de l'occupation du domaine public communal (circulation, travaux de voirie, publicité, terrasses, étalages...) : Qualité de la vie et gestion des espaces publics (2003-2008), Exploitation du domaine public (2008), Qualité du cadre de vie (2009-2014), Coordination des travaux de voirie (2013-....), Commerce-Artisanat (2015-....).

## Fonctions et activités

Le service de l'Administration du domaine public assure les missions suivantes :

- gestion de l'occupation du domaine public (instruction des demandes, délivrances d'autorisations, établissement de conventions) ;
- surveillance et contrôle de l'occupation du domaine public (notamment lors des animations commerciales et festives) ;
- organisation, gestion administrative, technique et financière et surveillance des foires attractives de printemps (place Carnot et Cours Léopold) et d'automne (parc de la Pépinière) et des cirques ;
- gestion administrative de la fête de la musique ;
- mise en concurrence d'activités commerciales sur le domaine public (manèges, kiosques, brasseries...) ;
- relevé et facturation des enseignes commerciales.

## Organisation interne

Le service est organisé en trois secteurs : direction et secrétariat, gestion administrative de l'occupation du domaine public, contrôle des occupations et relevé des enseignes. Des policiers municipaux étaient auparavant rattachés à ce service pour la surveillance du domaine public et le respect des arrêtés municipaux. Les autres services communaux assurent les missions relatives à l'affichage publicitaire, aux arrêtés de circulation, aux arrêtés de travaux sur voirie, aux autorisations de terrasses et d'étalage.

Le service travaille en lien avec la Métropole du Grand Nancy pour toutes les questions de domanialité et avec la Préfecture en matière de manifestations revendicatives et de survols de drones.

Enfin, le service a pour partenaire le Comité des festivités de la fête foraine de Nancy, association créée en 1995 et dissoute en 2016, en charge de l'animation et de la promotion de la foire de Printemps dont le rôle est de préparer la campagne promotionnelle de la foire et d'assurer les relations publiques avec les services municipaux et la presse.

## Informations sur les modalités d'entrée

Qualité de la vie et gestion des espaces publics

691 W. – Versement du cabinet du 8 avril 2010 (3 liasses, 0,09 ml).

Administration du domaine public

1028 W. – Versement du 20 juillet 2021 (7 boîtes, 0,70 ml).

## **Statut juridique**

Archives publiques

## **Communicabilité**

Accès conformément à la réglementation en vigueur pour les archives publiques.

## **Sources complémentaires**

### **Sources internes**

Archives modernes

- 1 I. Police locale (1790-1982).

- 2 L. Revenus et charges de la commune (1790-1982).

## **Rédacteur de la description**

Germain Dufay

## **Informations sur la description**

Répertoire dressé conformément à l'ISAD(G). Indexation conforme aux normes AFNOR et au thésaurus des archives locales en vigueur.

## **Descripteurs**

**Sujet** : domaine public

## **Cotes extrêmes**

691 W 1-3 ; 1028 W 1-8